

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026**
N°DCM-2026-031
OBJET :
FINANCES
**Compte Financier Unique
 2025**

Budget annexe assainissement

L'an deux mille vingt-six le trente mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 24 mars 2026, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Etaient présents :

M. MATHIAS - Mme BIAJOUX - M. PERREAULT - Mme ROBIN - M. MORIN - Mme BAS-DEFARGES - M. LEDUC - M. MARTINON - Mme SOUPE - M. JACQUARD - Mme PAGET - M. CURNILLON - Mme BROCHARD - Mme DESCOMBES - M. DI CARLO - Mme COUTURIER - M. GINDRE - Mme FETTET - M. DECOMBLE - M. TASPINAR - M. DUPUPET - Mme PERNIN - M. PESCARMONA - Mme BRUNEL - Mme MARIN - M. GADENNE - M. BEJA - Mme CHEVALIER.

Absente ayant donné un pouvoir : Mme MERLIN représentée par Mme ROBIN.

Absent : néant.

Membres en exercice : 29

Membres présents : 28

Membres votants : 22

Madame Fabienne BAS-DEFARGES est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * *

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur MORIN pour la présentation du compte financier unique 2025 : En section d'exploitation, les dépenses de l'exercice 2025 se sont élevées à la somme de 261 376,29 € et les recettes à la somme de 192 808,60 € (l'excédent de fonctionnement 2024 s'élevant à 277 627,54 €).

Vue d'ensemble de la section d'exploitation :

| Chapitre | Dépenses d'exploitation 2025 | BUDGET 2025 | Mandats émis |
|--------------------------------------|------------------------------------|-------------|---------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 39 500,00 | 3 898,87 |
| 012 | Charges de personnel | 5 000,00 | 1 520,00 |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 5,00 | 0,00 |
| 66 | Charges financières | 70 050,60 | 67 378,91 |
| 67 | Charges exceptionnelles | 3 000,00 | 0,00 |
| 042 | Opération d'ordre entre sections | 200 000,00 | 188 578,51 |
| TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION | | | 261 376,29 € |

| Chapitre | Recettes d'exploitation 2025 | BUDGET 2025 | Titres émis |
|--------------------------------------|--|-------------|---------------------|
| 70 | Produits des services : redevances et PAC | 135 000,00 | 160 144,44 |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 1 155,07 | 1 155,07 |
| 042 | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 32 000,00 | 31 509,09 |
| TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION | | | 192 808,60 € |

En section d'investissement, les dépenses de l'exercice 2025 se sont élevées à la somme de 1 141 646,06 € et les recettes à la somme de 188 578,51 € (le solde d'exécution reporté 2024 est positif à 585 418,34 €).

Vue d'ensemble de la section d'investissement :

| Chapitre | Dépenses d'investissement 2025 | Mandats émis |
|--|--|-----------------------|
| 20-21-22-23 | Opérations d'investissement (immobilisations en cours) | 995 755,73 |
| 16 | Emprunts et dettes | 114 381,24 |
| 040 | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 31 509,09 |
| TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT | | 1 141 646,06 € |

| Chapitre | Recettes d'investissement 2025 | Titres émis |
|--|----------------------------------|---------------------|
| 13 | Subventions d'investissement | 00,00 |
| 16 | Emprunts et dettes | 00,00 |
| 040 | Opération d'ordre entre sections | 188 578,51 |
| 041 | Opérations patrimoniales | 00,00 |
| TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT | | 188 578,51 € |

Les restes à réaliser au 31 décembre 2025 s'élèvent à 185 674,22 € en dépenses (frais de maîtrise d'œuvre et de travaux pour la construction de la nouvelle station d'épuration) et 753 286,50 € en recettes (subventions de l'AERMC et de la Commune de l'Abergement-Clémenciat pour la construction de la nouvelle station d'épuration).

Le résultat de clôture de l'exercice 2025 fait apparaître :

- un excédent en section de fonctionnement de 209 059,85 €.
- un déficit en section d'investissement de 367 649,21 €.

Le Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Sylvie BIAJOUX et après en avoir délibéré à l'unanimité (22 voix pour, 6 abstentions, et le Maire sort de la salle au moment du vote),

APPROUVE le compte financier unique 2025 du budget annexe assainissement ci-dessus détaillé.

Ainsi délibéré le 30 mars 2026

Le Maire,
Patrick MATHIAS



Secrétaire de séance
Fabienne BAS-DESFARGES

Acte rendu exécutoire après :
Affichage ou notification

Le : 16/04/2026

Et dépôt en Préfecture

Le : 16/04/2026

Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.